

Ordre du jour

Points d'information

Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle

1. [Information] Bilan ParcoursSup 2021

Direction des études et de la formation initiale

1. [Information] Charte relative à la diffusion et à l'utilisation de ressources pédagogiques en ligne [document en annexe]
2. [Délibération] IDF : Modifications de la commission de sélection des étudiants exonérés des frais de formation du DU Passerelle FLE (étudiants en Exil) [document en annexe]
3. [Délibération] INSPE : Certification d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Etranger (CAPEFE) [document en annexe]
4. [Délibération] INSPE : Valoriser l'accompagnement des mémoires (CAPPEI) dans le M1 MEEF PIF parcours enseignement spécialisé [document en annexe]
5. [Délibération] Année universitaire 2021-2022 : modifications de maquettes et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) [documents en annexe]
6. [Délibération] UFR DEG : Prépa CPI ENM (Ecole Nationale de la Magistrature) la maquette et ses M3C

Questions diverses

Président de séance :

RINGUEDE Sébastien, Vice-Président en charge de la formation et de la vie universitaire

Sont présents :

AUTISSIER Nicolas, BARUT Benoît, BECKER Florent, BRAME Marielle, KARKACH Jean suppléant de CHATRAIN Matéo, DELPLANQUE Caroline, DUBOIS Marc, GLOMBART Jérémy, HAMACEK Josef, HAOUET Chaker, LEROY Nina, LICHERON Marina, MASSEREAU Véronique, MORCILLO Françoise (visioconférence), PELLATI Annick, PIRIOU Wilfried, VAUTRIN-UL Christine.

Sont représentés :

AUBRY Didier représenté par MASSEREAU Véronique, BEGUIN-VINCENT Geneviève représentée par LICHERON Marina, BERT Emmie représentée par KARKACH Jean, DJELLEL Romayssa représentée par LEROY Nina, HELALI Anaïs représentée par PIRIOU Wilfried, HIVET Gilles représenté par VAUTRIN-UL Christine, SY SAVANE Massiata représentée par BRAME Marielle.

Sont absents excusés :

ALTEMAYER Valérie, ANDREAZZA Caroline, BAILLY Amélie, DE BIZEMONT Marc, ECH-CHAABI Nawal, FOUCHE Priscilla, GIROIR Guillaume, GUEZ Emmanuel, LARIGAUDERIE Thierry, PELAGE Catherine, PLATECKI Cyrille, POIX Damien, SERVAIN Sylvie, SIEGWALD Solange, VERGER Amaury,

Invités ponctuels et permanents :

BADIER Walter [Directeur Adjoint de l'INSPE], BEDUCHAUD Pascale [Directeur de la DEFI], FITZE Fabrice [directeur de la DOIP], MOLARD Julie [Ingénieure pédagogique-Learning Lab-UO], SORNIQUE Théophile [Vice-président Etudiants], SKROVEC Marie [Directrice de l'IDF].

Secrétariat de séance :

AMRANE Leïla, assistante du Vice-Président en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université d'Orléans.

Le quorum est atteint (18 membres présents et 8 membres représentés).

Compte tenu de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID19 la CFVU se réunit en visioconférence via l'application TEAMS et en présentiel.

14h10 : Ouverture séance

RINGUEDE Sébastien retire du vote les point 5 et 7 de l'ordre du jour et ce pour les motifs suivants :

- Point 5 : absence d'hypothèse 2
- Point 7 : Le MESRI informe ce jour, qu'il s'agit d'une formation diplômante et que par conséquent une maquette pédagogique ainsi que des M3C devront être proposées pour approbation par la CFVU.

RINGUEDE Sébastien invite les membres de la CFVU à lui faire part des questions diverses éventuelles.

KARKACH Jean rappelle la volonté des élu(e)s étudiants de disposer d'un programme d'accompagnement à la prise de fonction dans le cadre de leur fonction de représentant d'usagers au sein d'un conseil central. **RINGUEDE Sébastien** s'engage à revenir vers eux avec un contenu de programme lors de la prochaine CFVU.

BARUT Benoît et SORNIQUE Théophile informent la CFVU qu'un enseignement est dispensé en distanciel tandis que certains étudiants n'ont pas accès aux applications numériques (L1 STAPS).

MORCILLO Françoise souhaiterait échanger au sujet du LANSAD.

Points d'information

Présentation du dispositif PAON (Parcours d'Accueil et d'orientation Numérique) : MOIZARD Arnaud, présente les nouvelles fonctionnalités. Application disponible sur le Web à partir de l'adresse UR, celene.uni-orleans.fr. Depuis la rentrée 2021, ce dispositif est accessible à tous les étudiants, et non plus uniquement aux premières années.

Rentrée universitaire 2021 : RINGUEDE Sébastien dresse une rétrospective et une perspective par activités :

- **VACCINATION** : 86% de la population de la tranche 18-25 ans sont vaccinés. Des créneaux réservés aux étudiants seront proposés au centre Pellicier de la source. Les dates de vaccinations sont disponibles sur le site internet de l'université et il sera proposé une vaccination aux étudiants étrangers qui se présenteront au guichet unique.
- **DEPISTAGE** : des autotests seront disponibles aux étudiants par le relais des composantes. SORNIQUE Théophile s'interroge quant aux modalités d'information auprès des étudiants.
- **ENSEIGNEMENTS** : en présentiel sans obligation de présenter le pass sanitaire. A l'exception des stages, l'étudiant doit respecter le règlement sanitaire en vigueur au sein de l'établissement d'accueil.
- **EXAMENS** : en présentiel, à l'exception d'une situation sanitaire dégradée (confinement). Il est demandé aux composantes de proposer une modalité alternative.
- **MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES, CULTURELLES, SPORTIVES ET ASSOCIATIVES** : les événements accueillant du public extérieur à l'université nécessiteront la présentation du pass sanitaire. Concernant les événements « festifs étudiants », que les événements qui se déroulent sur le campus sous soumis aux mesures sanitaires de l'Université et quant aux événements en dehors du campus, il sera demandé d'effectuer une

déclaration auprès de la présidence de l'Université. Une information sera diffusée auprès des associations étudiantes.

Les chiffres de la rentrée universitaire : RINGUEDE Sébastien dresse un bilan des effectifs au 31/08/2021 : 14 917 inscrits à ce jour (contre 14 526 il y a un an). Les effectifs des IUT, de POLYTECH, des UFR ST et DEG sont stables, les effectifs de L1 et L2 diminuent tandis que ceux des L3, LP M1, M2 augmentent. Quant au portail LLSH, les effectifs sont en baisse.

Les BUTs : RINGUEDE Sébastien porte à la connaissance des membres un état des lieux du déploiement de la réforme des BUTs en vigueur pour la rentrée 2021. En juin 2021, les directions des IUT ont souhaité disposer d'une note de cadrage relative aux maquettes pédagogiques. En parallèle, l'université a invité les IUT à proposer des maquettes de BUT1, qui tout en respectant la plus grande partie du programme national proposé, auront un coût en HETD au maximum égal au coût moyen sur les trois dernières années. Les recensements sont en cours de finalisation. Les maquettes pédagogiques et leurs M3C seront présentées pour approbation à la CFVU le 27/09.

Auto-évaluation de l'établissement par l'HCERES : RINGUEDE Sébastien informe les Elus des modalités ainsi que du calendrier de l'auto-évaluation. Il indique être en charge d'animer le groupe ayant pour thématique « la politique de formation tout au long de la vie ». Ce groupe aura pour mission d'auditer l'ensemble des formations pédagogiques existantes, dont l'objectif final sera de construire une offre de formation. Pour ce faire, un appel à candidatures a été lancé auprès des Elus des conseils centraux. Manque à l'appel un représentant étudiant issu de la composante UFR ST ainsi qu'un élu au sein de conseil de composantes. Il invite les Elus à communiquer. La réunion de lancement du groupe se tiendra le 15 septembre à 14h.

Nouvel Intranet : RINGUEDE Sébastien informe les Elus d'un nouvel intranet dans lequel ils pourront retrouver l'ensemble des documents relatifs à la CFVU (calendriers, liste des membres actualisés, ordres du jour, délibérations et relevés de conclusions des séances plénières et ...), disponibles dans l'onglet « instances et conseils ». Il sera prochainement proposé une rubrique « accès aux documents CFVU réservés aux membres », permettant de partager les documents liés aux commissions. <https://intranet.univ-orleans.fr/fr/organisation-et-pilotage/instances-et-conseils/cfvu-commission-formation-vie-universitaire>

Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle

Point 1. [Information] BILAN PARCOURSUP 2021



ParcoursUpSuivi
des Admission - 240

FITZE Fabrice en sa qualité de Directeur de la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle dresse un bilan des grandes tendances ParcoursUp et un comparatif à l'an dernier selon le tableau présenté en séance ainsi que les « acceptations » dans les formations BUTs.

A la demande de **BRAME Marielle**, le tableau de recensement « des acceptations » ParcoursUp sera transmis à l'ensemble des Elus membres de la CFVU.

RINGUEDE Sébastien indique qu'il n'y a, à ce jour, plus de Bacheliers généraux sans proposition sur l'académie de Tours –Orléans.

Point 2. [Information] CHARTE RELATIVE A LA DIFFUSION ET A L'UTILISATION DE RESSOURCES PEDAGOGIQUES EN LIGNE



Point2_Charte
relative à la diffusion

MOLARD Julie, en sa qualité d'Ingénieure pédagogique au Learning Lab présente la chartre relative à la diffusion et à l'utilisation de ressources pédagogiques qui sera mise à disposition à l'ensemble de la communauté universitaire sur l'ENT. Elle interroge les membres de la CFVU sur d'éventuelles observations.

Observations des Elus de la CFVU :

- Point 1 : ajout de la référence au RGPD ;
- Inversion des points 2 et 3 pour davantage de clarté (c'est d'abord la DEFI et la composante qui transmettent les M3C, avant les enseignants)
- Point 4° : les étudiants s'engagent à se connecter de manière régulière et "préférentiellement" hebdomadaire plutôt que "au moins"
- M3C en remplacement de MCC
- Modification de la police de caractère pour une police accessible aux dys (en application du RGAA- Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité, dont la CFVU nous a demandé de faire mention dans la prochaine version de la chartre, pour septembre 2022, afin de montrer l'exemple dès maintenant).

Point 3. [DELIBERATION] IDF : MODIFICATIONS DE LA COMMISSION DE SELECTION DES ETUDIANTS EXONERES DES FRAIS DE FORMATION DU DU PASSERELLE FLE



Point3_Modificatio
ns de la commission

SKROVEC Marie, en sa qualité de Directrice de l'Institut de Français, présente le dispositif ainsi que les modifications proposées au vote. Dans le cadre d'une dotation pluriannuelle allouée par le MESRI (programme Bienvenue en France 2019-2021), l'Université à travers l'IDF souhaite financer les frais de formation (1 200€) pour 5 étudiants du DU Passerelle FLE (Étudiants en Exil), soit 6 000€ pour le 1er semestre 2021-2022. La commission qui sélectionne les étudiants exonérés du paiement des frais de formation au DU Passerelle FLE fait l'objet de modifications indiquées en couleur dans le document joint.

L'ensemble des modifications (en annexe) ont été portées à la connaissance des membres de la CFVU.

BRAME Marielle fait part de son souhait de doubler le nombre de représentants, notamment les représentants étudiants.

SORNIQUE Théophile attire l'attention sur la durée de délibération par dossier, et que doubler le nombre de représentants ne ferait qu'augmenter la durée de la commission.

RINGUEDE Sébastien soumet aux membres de la CFVU, pour approbation les modifications relatives au fonctionnement de la commission de sélection des étudiants exonérés des frais de formation du Diplôme Universitaire (DU) Passerelle FLE (Étudiants en Exil) – Semestre 1 2021-2022.

La commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve l'unanimité, les modifications relatives au fonctionnement de la commission de sélection des étudiants

exonérés des frais de formation du Diplôme Universitaire (DU) Passerelle FLE (Etudiants en Exil) – Semestre 1 2021-2022.

Point 4. [DELIBERATION] INSPE : CERTIFICATION D'APTITUDE A PARTICIPER A L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER (CAPEFE)



BADIER Walter, Directeur Adjoint de l'INSPE CvL présente à l'aide de l'annexe diffusée aux Elus de la CFVU, les principales mesures pédagogiques de la certification suite à l'arrêté du 4 février 2020 relatif à la certification d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger. L'INSPE CVL propose de mettre en place, en collaboration avec le SEFCO cette certification à compter de la rentrée 2021. La certification serait ouverte : aux étudiant.e.s MEEF ; à des enseignant.e.s en poste (inscrits par le rectorat) ; à des stagiaires de la formation continue, hors éducation nationale. Le programme de formation (30 heures en format hybride) est présenté dans le descriptif annexé au présent document. La certification est gratuite pour les étudiant.e.s MEEF, payante pour les enseignant.e.s inscrit.e.s par le rectorat et les stagiaires de la formation continue.

Objectifs de la certification

Préparer la certification nationale CAPEFE (Certification d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Étranger).

Comprendre les mécanismes d'interaction avec des apprenants dans un contexte plurilingue et les processus d'apprentissage d'une langue seconde (FLE, FLESCO, LV, LS)

Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger

Susciter des vocations nouvelles chez les professeurs titulaires ou stagiaires, et les étudiants de master MEEF

Valoriser les compétences culturelles, linguistiques et interculturelles des personnels et étudiants par une formation qualifiante

Favoriser la mobilité des enseignants français à l'étranger.

Originalité

Mixité du public : étudiants master MEEF (formation initiale des enseignants, enseignants en poste en formation continue, étudiants en reprise d'étude).

Cette certification est nouvelle, la préparation et la passation a été confiée par le ministère de l'Éducation nationale aux INSPE. Le travail proposé à l'INSPE Centre Val de Loire s'effectue en coordination avec le réseau des INSPE, pour harmoniser la certification sur le territoire national.

Formation hybride (24h formation en distanciel + 6h présentiel)

Conditions d'inscription :

Pouvoir attester d'un niveau proche B2 du CECRL en anglais

Présenter un projet personnel de formation pour l'enseignement à l'étranger

Descriptif des enseignements

Module 1 : présentiel (29/09 après midi)	Présentation de la formation	3h
	Intégrer la dimension interculturelle dans la pratique enseignante et dans la relation avec les familles	
Module 2 : distanciel 8 cours de 1,5h (du 13/10 au 03/02 tous les 15 jours)	Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger	4,5h
	Connaître les réseaux d'enseignement du français et en français à l'étranger	6h
	Enseigner en contexte plurilingue	1,5h
Module 3 : présentiel (23/02 après midi)	Enseigner en contexte plurilingue	3h
Module 4 : distanciel 8 cours de 1,5h (du 02/03 au 02/06 tous les 15 jours)	Connaître les principales méthodes d'enseignement d'une langue étrangère/langue seconde, les ressources disponibles, notamment numériques et démarches pédagogiques adaptées	3h
	Présenter une aire linguistique en fonction des partenariats conclus par chaque institut national supérieur du professorat et de l'éducation	4,5h
	Connaître les démarches pédagogiques mises en oeuvre dans le pays d'accueil	4,5h
Certification : écrit présentiel		2 h écrit Oral (à distance)

RINGUEDE Sébastien soumet aux membres de la CFVU, pour approbation la mise en place de la Certification d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Étranger (CAPEFE) pour la rentrée universitaire 2021-2022.

La commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve l'unanimité, la mise en place de la certification CAPEFE pour l'année universitaire 2021-2022.

Point 6. [Délibération] Année universitaire 2021-2022 : modifications de maquettes et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) [documents en annexe]

RINGUEDE Sébastien informe les Elus qu'il retire du vote :

- La licence LLCER de la composante UFR LLSH ;

- Le MEEF PIF, MEEF PLP Lettres HG langues, MEEF PLP Maths Sciences de la composante INSPE.

- Composante : UFR DEG

Domaine de formation	type diplôme	Mention	Modifications de maquettes	Modifications M3C	M3C H2
Droit, Economie et Gestion	M	DROIT SOCIAL	Suppression Droit et gestion de l'emploi (30H CM et 10H TD) Création Droit de l'emploi (15h CM) Création Gestion de l'emploi (15h CM) Création droit des conditions de travail (10hTD) Suppression Droit du travail approfondi (30h CM et 10h TD) Création contentieux social (15h CM) Création Mise en place des IRP (15h CM) M2 : Séminaire actu pro 18h CM au lieu de 15h Les congés 3h CM au lieu de 6h Techniques oratoires 8h CM au lieu de 6h Diminution Coût	des aménagements de M3C signalés en rouge sur fond jaune Conformité des M3C vérifiée par la composante	OUI
Droit, Economie et Gestion	M	COMPTABILITE CONTRÔLE AUDIT	Ajout suivi d'apprentissage 9h TD Augmentation Coût parce que la formation passe en apprentissage	des aménagements de M3C signalés en rouge sur fond jaune Conformité des M3C vérifiée par la composante	OUI

En l'absence de questions, **RINGUEDE Sébastien soumet aux membres de la CFVU, pour approbation, les modifications de maquettes et des modalités de contrôle des connaissances et compétences (M3C) relatives aux masters « droit social » et « comptabilité-contrôle-audit » présentées dans le tableau ci-dessus.**

La commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve à l'unanimité, les modifications de maquettes et des modalités de contrôle des connaissances et compétences (M3C) relatives aux masters « droit social » et « comptabilité-contrôle-audit » présentées dans le tableau ci-dessus.

Domaine de formation	type diplôme	Mention	Modifications de maquettes	Modifications M3C	M3C H2
Sciences, technologie, santé	L	STAPS LAS Mineure SANTE	Création	Conformité des M3C vérifiée par la composante	OUI
Sciences, technologie, santé	L	SCIENCES DE LA VIE	L2 SV – modification dans le parcours SV/ST suppression Optique cristalline + Magmatologie et création de pétrole magmatique - coût constant. L3 SV - pas de modification	Modifications M3C signalées en rouge sur fond jaunes Des cases sont en jaune mais le texte est en noir, modifications? Conformité des M3C vérifiée par la composante	OUI

- Composante : UFR ST

En l'absence de questions, **RINGUEDE Sébastien soumet aux membres de la CFVU, pour approbation, les modifications de maquettes et des modalités de contrôle des connaissances et compétences (M3C) relatives aux licences « staps LAS Mineure santé » et « Sciences de la vie » présentées dans le tableau ci-dessus.**

La commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve à l'unanimité, les modifications de maquettes et des modalités de contrôle des connaissances et compétences (M3C) relatives aux licences « staps LAS Mineure santé » et « Sciences de la vie » présentées dans le tableau ci-dessus.

Prochaine CFVU

- Lundi 27 septembre 2021 à 14h00.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés et en l'absence de questions diverses, RINGUEDE Sébastien lève la séance à 16h25.

Le Vice-Président de la CFVU



Sébastien Ringuedé